

FICHE TECHNIQUE ARGILUS™

FIXATIF ARGILUS



CONTRAT N°1004/001 492129

ADDITIF SPÉCIAL POUR DES SUPPORTS MINÉRAUX FAIBLEMENT MOUILLABLES À L'EAU. SILICATE DE POTASSIUM AVEC UNE FAIBLE TENEUR EN PARTS ORGANIQUES SELON LA DIRECTIVE VOB/C DIN 18363. À UTILISER COMME COUCHE D'APPRÊT ET DE CONSOLIDATION SUR DES SUPPORTS MINÉRAUX, TELS QUE LES ENDUITS À BASE D'ARGILE ARGILUS UNIQUEMENT.

PROPRIÉTÉS DU PRODUIT

Le FIXATIF ARGILUS fonctionne par silicification active. La silicification est une réaction chimique entre le support, les pigments et le silicate de potassium qui permet d'obtenir une unité indissociable avec le support minéral.

COMPOSITION

- Silicate de potassium purement minéral
- Adjuvants améliorant la mouillabilité et l'adhérence
- Part organique < 5% (VOB/C DIN 18363)
- Diluable à l'eau, sans solvants

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

- Application intérieure uniquement
- Sans solvants, biocides ou conservateurs
- Diluable à l'eau
- Activité intense de silicification
- Ininflammable
- Propriétés optimales en termes de mouillabilité et d'adhérence
- Durable et résistant à l'effritement.
- À effet capillaire actif, ouverte à la diffusion, laisse respirer le support.
- L'alcalinité naturelle agit contre les bactéries, les algues et les moisissures

PARAMÈTRES	VALEURS	CONFORMITÉ
Densité 20°C	1,16 kg/l	
Valeur pH 20°C	11	
Viscosité dynamique 20°C	< 500 mPas	
Valeur W 24*	> 1,00 kg / (m²h1/2)	
Valeur Sd (H²O)	0,01 m	
Classe d'inflammabilité	A2, ininflammable	DIN EN 13501-1, DIN 4102
Part de COV (max)	2 g/l	ChemVOCFarbV (règlement chimique légal pour la réduction des émissions des COV), cat. A/a

APPARENCE DU PRODUIT

- laiteux à l'état humide
- transparent après séchage
- non brillant

CONSIGNES DE MISE EN ŒUVRE

Le support doit être propre, sec, stable et résistant, il doit également être exempt de substances efflorescentes et séparatives. Utilisation de préférence sur des supports minéraux à faible pouvoir de mouillabilité, mais restant poreux (enduit à l'argile). Vérifier l'aptitude du support au sens de la directive VOB. A cet égard, tenir compte du pouvoir d'absorption, de la résistance et de la structure du support concerné. Procéder à un essai en cas de surfaces exigeantes et critiques.

- Protéger les supports contre les projections (portes, fenêtres, etc.)
- Ne pas mettre en oeuvre en cas de risque de gel ou sur des surfaces très chaudes ou en plein soleil.
- Application à effectuer soigneusement.

PRÉPARATION

- Température de mise en œuvre minimale : +8°C
- Diluer 1 volume de FIXATIF ARGILUS à 2 volumes d'eau.
- Bien mélanger manuellement l'ensemble.
- Appliquer à l'aide d'un pulvérisateur en jet parapluie sans créer d'excédent ou de coulures sur le support.

CONSOMMATION ET CONDITIONNEMENT

Pour la consolidation de supports lisses et normalement absorbants, la consommation de FIXATIF ARGILUS est de 80 m² environ pour un bidon de 5 litres (produit dilué).
Conditionnement : 5 litres uniquement.

NETTOYAGE

Immédiatement après l'utilisation, nettoyer soigneusement à l'eau les appareils, l'outillage et les vêtements souillés.

STOCKAGE

Stocker à température ambiante et à l'abri du gel, le FIXATIF ARGILUS peut être conservé pendant 12 mois au minimum.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Produit non soumis à l'identification conformément au règlement GefStoffV (Règlement sur les substances dangereuses) / à la directive UE. Le FIXATIF ARGILUS est alcalin. Protéger la peau et les yeux, porter des lunettes de protection et protéger l'environnement contre les projections. En cas de contact, laver immédiatement à l'eau.

Conserver hors de portée des enfants et de personnes incompetentes.

Elimination des résidus de produit et des récipients vides conformément aux prescriptions légales.

Code déchets (EAKV (Ordonnance sur l'introduction du Catalogue européen des déchets)) : 080112

GISCODE : M-SK01

EXPLICATIONS

Par ces informations techniques, nous souhaitons apporter nos conseils sur la base de nos connaissances et de notre expérience pratique. Toutes les consignes données sont sans engagement. Ces consignes ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Il est fortement recommandé de se reporter à la fiche technique disponible sur le site internet www.argilus.fr afin de bénéficier des dernières mises à jour et informations disponibles sur le produit et son utilisation. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité UE, dans leur dernière édition, font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.



WWW.ARGILUS.FR

La société ARGILUS se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires au 02 51 34 93 28